

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 26 février 2020 à 18 heures

Convocation du 17 février 2020.

Le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Pierre POLARD, Maire.

Présents : M. et Mmes David ALARY, Christian ALFARO, Valérie BORY, Pierre CUESTAS, Anne-Marie DUCLA, Gilles DUCLOS, Brigitte FUZIER, Véronique GALINIER, Jérôme GARCIA, Michel GARY, Isabelle GIL, Sylvie GISBERT, Erick GRANIER, Caroline HULLO, Jacques MAURAND, Béatrice MILESI, Alain RIVAYRAND, Céline TAILHADES, Jean Claude VIVANCOS

Procurations : Florence RAYNIER à Michel GARY, Séverine AZOUGARH à Isabelle GIL,

Absents excusés : Corinne GALINDO

En préambule à l'ouverture du Conseil Municipal, le Maire remercie l'ensemble des conseillers municipaux pour le travail accompli durant les 6 années du mandat. Il donne également lecture du message de Florence Raynier, qui ne peut être présente ce soir, et qui tient également à remercier les conseillères et les conseillers pour la qualité du travail effectué.

18h : ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Isabelle GIL

Le compte rendu de la séance du 28 janvier 2020 est adopté à l'unanimité.

Le Maire présente l'ordre du jour de la réunion :

- 1 – Approbation des comptes de gestion 2019 (commune, eau et assainissement, centre municipal de santé (CMS), pompes funèbres, gendarmerie, ZA les cagnes)
- 2 – Approbation des comptes administratifs 2019 (commune, eau et assainissement, centre municipal de santé (CMS), pompes funèbres, gendarmerie, ZA les cagnes)
- 3 – Détermination du montant des surtaxes eau et assainissement pour l'exercice 2020
- 4 - Fixation du prix réactualisé du m³ d'eau pour l'exercice 2020
- 5 – Fiscalité 2020 : vote des taux d'imposition
- 6 – Attribution des subventions aux associations pour l'exercice 2020
- 7 – Attribution de la subvention au centre communal d'action sociale (CCAS) pour l'exercice 2020
- 8 – Affectation des résultats (budgets commune / eau et assainissement)
- 9 – Approbation des budgets primitifs (commune, eau et assainissement, centre municipal de santé (CMS), pompes funèbres, gendarmerie, ZA les cagnes) pour l'exercice 2020
- 10 – Transformation de postes suite à vacance d'emplois
- 11 - Décisions du Maire
- 12 – Questions diverses

1 et 2 – Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2019 (commune, eau et assainissement, centre municipal de santé, pompes funèbres, gendarmerie, les cagnes)

Le Maire présente, pour chacun des budgets, les résultats de l'exercice et de clôture 2019 :

Budget général de la commune :

	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture n-1 (après affectation du résultat)	Résultat de clôture 2019
Section de fonctionnement	2 722 895.26 €	3 451 660.77 €	728 765.51 €	118 726.19 €	847 491.70 €
Section d'investissement	1 853 604.96 €	2 200 974.42 €	347 369.46 €	-1 119 903.98 €	-772 534.52 €

Érick Granier demande à ce que les questions qu'il a posées par écrit avant la réunion soient retranscrites dans le procès-verbal de la séance. Il reproche le fait de n'avoir pas eu connaissance des documents budgétaires avant la séance du conseil municipal. Le Maire lui répond que les dispositions légales et règlementaires ont été respectées en n'envoyant qu'une convocation contenant l'ordre du jour précis de la réunion, sans autres documents. En outre, il lui rappelle sa présence lors de la réunion de la commission des finances qui a abordé l'ensemble de points présentés ce soir à l'ordre du jour. Érick Granier indique que malgré l'absence de communication des documents, il prendra part au vote.

Les résultats issus du compte de gestion et du compte administratif concordent.

Budget eau et assainissement :

	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture n-1 (après affectation du résultat)	Résultat de clôture 2019
Section d'exploitation	186 062.39 €	223 578.55 €	37 516.16 €	77 410.08 €	114 926.24 €
Section d'investissement	188 220.67 €	645 794.86 €	457 574.19 €	-100 704.76 €	356 869.43 €

Les résultats issus du compte de gestion et du compte administratif concordent.

S'agissant des subventions dont il est fait état dans l'exposé des recettes perçues en section d'investissement, Érick Granier demande s'il s'agit de subventions ou plutôt de dotations. Le Maire répond qu'il s'agit bien de subventions attribuées par le financeur au regard d'un projet particulier, en l'occurrence des travaux sur les réseaux d'eau et/ou d'assainissement.

Budget centre municipal de santé :

En préambule à la présentation chiffrée du budget, le Maire présente l'évolution de la fréquentation du Centre qui a atteint, au mois de janvier 2020, son plus haut niveau mensuel avec 1462 consultations (à comparer aux 285 consultations du mois d'octobre 2016).

	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture n-1 (après affectation du résultat)	Résultat de clôture 2019
Section de fonctionnement	464 755.21 €	416 066.65 €	-48 688.56 €	38 284.28 €	-10 404.28 €
Section d'investissement	817.08 €	0 €	-817.08 €	-50 091.85 €	-50 908.93 €

Les résultats issus du compte de gestion et du compte administratif concordent.

Érick Granier demande depuis quand le budget du CMS est excédentaire. Le Maire indique que le résultat de clôture de l'exercice 2018 s'est trouvé excédentaire à un peu plus de 38 000 €. Celui de l'exercice 2019 est légèrement déficitaire à -10 404.28 €.

Érick Granier s'interroge sur le kilométrage du véhicule électrique mis à disposition des médecins pour les visites à domicile. Le Maire lui répond que ce kilométrage est sans doute faible, mais que le véhicule est parfois utilisé par des élus pour se rendre à des réunions.

Budget pompes funèbres :

	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture n-1 (après affectation du résultat)	Résultat de clôture 2019
Section d'exploitation	9 026.51 €	5 009.87 €	-4 016.64 €	-54.59 €	-4 071.53 €
Section d'investissement	417 €	0 €	-417 €	19 873.58 €	19 456.58 €

Les résultats issus du compte de gestion et du compte administratif concordent.

Budget gendarmerie :

	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture n-1 (après affectation du résultat)	Résultat de clôture 2019
Section de fonctionnement	35 790.14 €	0 €	-35 790.14 €	0 €	-35 790.14 €
Section d'investissement	33 231.53 €	0 €	-33 231.53 €	1 174 646 €	1 141 414.47 €

Les résultats issus du compte de gestion et du compte administratif concordent.

Érick Granier s'interroge sur le montant du recours à l'emprunt, de 5 millions d'€. Le Maire précise qu'à l'heure actuelle, seul un premier prêt de 1.4 million d'€ a été souscrit auprès de la Caisse d'Épargne (2.24% sur 30 ans), mais que le montage financier de l'opération prévoit de recourir à un second prêt auprès de la Caisse des dépôts, à hauteur de 3.6 millions d'€ (taux du livret A + 1% sur 40 ans), dès lors que les travaux débiteront. Ce prêt permettra d'en couvrir le coût et intégrera une phase de préfinancement de 24 mois.

Budget zone d'aménagement les Cagnes :

En préalable, le Maire rappelle que cette opération, sur laquelle une procédure d'expropriation a été engagée, a bénéficié d'un permis d'aménager sur lequel le département a émis un avis favorable quant à la desserte de la zone.

	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture n-1 (après affectation du résultat)	Résultat de clôture 2019
Section d'exploitation	681 671.15 €	681 671.15 €	0 €	0.20 €	0.20 €
Section d'investissement	681 671.15 €	445 080.48 €	-236 590.67 €	-445 080.48 €	-681 671.15 €

Les résultats issus du compte de gestion et du compte administratif concordent.

Après que le Maire a quitté la salle et laissé la présidence de l'assemblée à Monsieur Jacques Maurand, le conseil municipal est invité à se prononcer sur les comptes de gestion et les comptes administratifs de l'ensemble des budgets :

	COMPTE DE GESTION	COMPTE ADMINISTRATIF
Budget général de la commune	Pour : 17 Contre : 2 (Érick Granier, Véronique Galinier) Abstention : 2 (Michel Gary, Florence Raynier)	Pour : 17 Contre : 2 (Érick Granier, Véronique Galinier) Abstention : 2 (Michel Gary, Florence Raynier)
Budget de l'eau et de l'assainissement	Pour : 17 Contre : 2 (Érick Granier, Véronique Galinier) Abstention : 2 (Michel Gary, Florence Raynier)	Pour : 17 Contre : 2 (Érick Granier, Véronique Galinier) Abstention : 2 (Michel Gary, Florence Raynier)
Budget du centre municipal de santé	Pour : 17 Contre : 2 (Érick Granier, Véronique Galinier) Abstention : 2 (Michel Gary, Florence Raynier)	Pour : 17 Contre : 2 (Érick Granier, Véronique Galinier) Abstention : 2 (Michel Gary, Florence Raynier)
Budget des pompes funèbres	Pour : 17 Contre : 2 (Érick Granier, Véronique Galinier) Abstention : 2 (Michel Gary, Florence Raynier)	Pour : 17 Contre : 2 (Érick Granier, Véronique Galinier) Abstention : 2 (Michel Gary, Florence Raynier)
Budget de la gendarmerie	Pour : 17 Contre : 2 (Érick Granier, Véronique Galinier) Abstention : 2 (Michel Gary, Florence Raynier)	Pour : 17 Contre : 2 (Érick Granier, Véronique Galinier) Abstention : 2 (Michel Gary, Florence Raynier)
Budget de la zone d'aménagement les Cagnes	Pour : 17 Contre : 2 (Érick Granier, Véronique Galinier) Abstention : 2 (Michel Gary, Florence Raynier)	Pour : 17 Contre : 2 (Érick Granier, Véronique Galinier) Abstention : 2 (Michel Gary, Florence Raynier)

3 - Détermination du montant des surtaxes eau et assainissement pour l'exercice 2020

Érick Granier s'étonne que les différents budgets primitifs soient votés avant la tenue des élections municipales. Il rappelle qu'en 2014, le budget avait été voté par la nouvelle équipe, en avril 2014. Le Maire indique que les budgets étant modifiables, si la prochaine équipe le juge nécessaire, elle pourra modifier les budgets. Il précise en outre qu'en 2014, l'ancien Maire ne s'était pas représenté, ce qui n'est pas le cas cette année.

Le Maire propose de conserver, sur l'exercice 2020, le même montant de surtaxes que sur l'exercice précédent, à savoir :

- Pour l'eau potable : 0.48 € HT / m³
- Pour l'assainissement collectif : 0.79 € HT / m³

Invité à se prononcer, le conseil municipal, à la majorité (Pour : 20 ; Contre : 2 – Érick Granier, Véronique Galinier - ; Abstention : 0), approuve les montants, pour l'exercice 2020, des surtaxes appliquées sur le m³ d'eau potable et d'eaux usées telles qu'indiquées ci-dessus.

4 – Fixation du prix réactualisé du m³ d'eau pour l'exercice 2020

Le Maire indique que les éléments nécessaires au calcul et à la vérification de la bonne application de la formule de révision ne nous ayant pas été transmis dans les délais, cette question est reportée à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

5 – Fiscalité 2020 : vote des taux d'imposition

Le Maire propose de maintenir en 2020 les mêmes taux que ceux votés en 2019, à savoir :

- Taxe d'habitation : 14.77 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 17.61 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 51.88 %

Invité à se prononcer, le conseil municipal, à la majorité (Pour : 20 ; Contre : 2 – Érick Granier, Véronique Galinier - ; Abstention : 0), approuve les taux de fiscalité pour l'exercice 2020 tels qu'ils lui ont été présentés.

6 – Attribution des subventions aux associations pour l'exercice 2020

Érick Granier indique que lors de la dernière réunion de la commission des finances, l'attribution des subventions aux associations est le seul point ayant réellement été débattu, avec la volonté réitérée d'appuyer les associations. Jacques Maurand rappelle que la majorité municipale est en phase avec cette volonté d'aider au mieux le tissu associatif local.

Le projet de budget primitif 2020 de la commune s'établit sur la base des attributions de subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	BP 2020
ÉCOLE PRIMAIRE	16 000 €
ÉCOLE MATERNELLE	
Classe de découverte	1 300 €
Sport	1 000 €
FCPE PRIMAIRE ET MATERNELLE	1 000 €
TOTAL ÉCOLES	19 300 €

ABONDANSE	300 €
AMAVICA	200 €
AMICALE DU PERSONNEL	700 €
ASSOCIATION SPORTIVE LYCÉE MARC BLOCH	200 €
ANCIENS COMBATTANTS	500 €
APEMA	300 €
ATELIER H	300 €
BADMINTON	300 €
BOULE CAPESTANAISE	1 500 €
BOXING CLUB CAPESTANG	300 €
CAC 34	330 €
CAMINS	150 €
CAPESTACLES	300 €
CHASSE	850 €
CLUB DES RETRAITÉS	600 €
COLS BLEUS	400 €
DDEN	50 €
DONNEURS DE SANG	200 €
ECC'ART	200 €
HARMONIE	1 200 €
ISCAP	1 000 €
LES AMIS DE LA COLLÉGIALE	200 €
MINERCOR	150 €
PÊCHE	850 €
RCPPM	400 €
SAPEURS POMPIERS	1 450 €
SECOURS CATHOLIQUE	600 €
STEFI	1 000 €
TENNIS	1 800 €
TENIS DE TABLE	300 €
TOTAL DIVERS	16 630 €
ASC ABB XV	8 500 €
ÉCOLE DE RUGBY	3 000 €
TOTAL RUGBY	11 500 €
HANDBALL CLUB CAPESTANG	4 850 €
TOTAL HANDBALL	4 850 €

OLYMPIQUE MIDI LIROU	4 500 €
OLYMPIQUE MIDI LIROU VÉTÉRANS	400 €
ASSO 34, SANG OR ÉCOLE DE FOOT	4 500 €
TOTAL FOOT	9 400 €
OPÉRATION FACADES	2 000 €
PASS ACTIVITÉS	6 000 €
RÉSERVES	2 000 €
TOTAL RÉSERVES	10 000 €
TOTAL SUBVENTIONS	71 680 €

Invité à se prononcer, le conseil municipal, à la majorité (Érick Granier et Céline Tailhades ne prennent pas part au vote - Pour : 19 ; Contre : 0 ; Abstention : 1 – Véronique Galinier), approuve le montant des subventions à verser aux diverses associations listées ci-dessus sur l'exercice 2020.

7 – Attribution de la subvention au CCAS pour l'exercice 2020

Le Maire propose d'attribuer au CCAS la somme de 8 000 € sur l'exercice 2020, soit le même montant qu'en 2019.

Invité à se prononcer, le conseil municipal, à la majorité (Pour : 20 ; Contre : 0 ; Abstention : 2 – Érick Granier, Véronique Galinier), approuve le montant de la subvention à verser au CCAS en 2020.

8 – Affectation des résultats 2019

Les réserves à inscrire sur le c/1068 sont constituées par la part des résultats excédentaires de la section de fonctionnement qui a été affectée, par l'assemblée délibérante, a minima, à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Budget général de la commune :

- Résultat de clôture de la section de fonctionnement : **847 491.70 €**
- Besoin de financement de la section d'investissement : **785 246.28 €** (résultat de clôture 2019 : - 772 534.52 € + solde des restes à réaliser : -12 711.76 €)
- Inscription au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » : **800 000 €**
- Inscription au compte 002 « report du résultat de clôture de la section de fonctionnement – recettes » : **47 491.70 €**
- Inscription au compte 001 « report du résultat de clôture de la section d'investissement - dépenses » : **772 534.52 €**

Invité à se prononcer, le conseil municipal, à la majorité (Pour : 18 ; Contre : 2 - Érick Granier, Véronique Galinier - ; Abstention : 2 - Michel Gary, Florence Raynier -), approuve l'affectation des résultats 2019 sur le budget général de la commune 2020.

Budget eau et assainissement :

- Résultat de clôture de la section d'exploitation : **114 926.24 €**
- Résultat de clôture de la section d'investissement : **356 869.43 €**
- Inscription au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » : **70 000 €**
- Inscription au compte 002 « report du résultat de clôture de la section de fonctionnement – recettes » : **44 926.24 €**
- Inscription au compte 001 « report du résultat de clôture de la section d'investissement - recettes » : **356 869.43 €**

Invité à se prononcer, le conseil municipal, à la majorité (Pour : 18 ; Contre : 2 - Érick Granier, Véronique Galinier - ; Abstention : 2 - Michel Gary, Florence Raynier -), approuve l'affectation des résultats 2019 sur le budget de l'eau et de l'assainissement 2020.

9 - Approbation des budgets primitifs pour l'exercice 2020

9.1 – Commune :

Le Maire donne lecture des différents projets intégrés en section d'investissement du budget primitif 2020 (démolition du bâtiment de la place Gambetta, acquisition du bâtiment place Jean Jaurès, installation d'une climatisation à l'école maternelle, extension du cabinet médical, plan voirie, création des jardins familiaux, installation d'un sanitaire automatisé sous la collégiale).

Érick Granier demande, au sujet des acquisitions place Gambetta et place Jean Jaurès, si la signature des actes est intervenue. Le Maire indique que dans le premier cas, l'acte a été signé le 06/12/2019, et que dans le second cas, la signature est prévue la semaine prochaine.

Le maire rappelle que la décision d'achat du bâtiment place Jean Jaurès été votée le 5 mars 2019.

Le projet de budget primitif de la commune pour l'exercice 2020 s'équilibre comme suit :

BUDGET PRIMITIF 2020		
	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	3 425 431.84 €	3 425 431.84 €
Section d'investissement	2 713 583.23 €	2 713 583.23 €
TOTAL	6 139 015.07 €	6 139 015.07 €

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2020 de la commune à la majorité (Pour : 18 ; Contre : 2 - Érick Granier, Véronique Galinier - ; Abstention : 2 - Michel Gary, Florence Raynier -).

9.2 – Eau et assainissement :

Le Maire présente les grandes lignes du projet de budget primitif 2020 pour l'eau et l'assainissement, notamment en matière d'investissements (intervention sur les réseaux de l'avenue Loscos et du quai Élie Amouroux, de la rue Ferrer et du ruisseau de Saïsses notamment).

Le projet de budget primitif s'équilibre, en section d'exploitation et d'investissement, comme suit :

BUDGET PRIMITIF 2020		
	DÉPENSES	RECETTES
Section d'exploitation	267 220.24 €	267 220.24 €
Section d'investissement	814 948.37 €	814 948.37 €
TOTAL	1 082 168.61 €	1 082 168.61 €

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2020 de l'eau et de l'assainissement à la majorité (Pour : 18 ; Contre : 2 - Érick Granier, Véronique Galinier - ; Abstention : 2 - Michel Gary, Florence Raynier -).

9.3 – Centre municipal de santé (CMS) :

Le Maire présente le projet de budget primitif 2020 du CMS, qui s'équilibre comme suit :

BUDGET PRIMITIF 2020		
	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	582 813.21 €	582 813.21 €
Section d'investissement	50 908.93 €	50 908.93 €
TOTAL	633 722.14 €	633 722.14 €

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2020 du CMS à la majorité (Pour : 18 ; Contre : 2 - Érick Granier, Véronique Galinier - ; Abstention : 2 - Michel Gary, Florence Raynier -).

9.4 – Pompes funèbres :

Le projet de budget primitif 2020 des pompes funèbres s'équilibre comme suit :

BUDGET PRIMITIF 2020		
	DÉPENSES	RECETTES
Section d'exploitation	11 771.53 €	11 771.53 €
Section d'investissement	19 456.58 €	19 456.58 €
TOTAL	31 228.11 €	31 228.11 €

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2020 des pompes funèbres à la majorité (Pour : 18 ; Contre : 2 - Érick Granier, Véronique Galinier - ; Abstention : 2 - Michel Gary, Florence Raynier -).

9.5 – Gendarmerie :

Le projet de budget primitif 2020 de la gendarmerie s'établit comme suit :

BUDGET PRIMITIF 2020		
	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	79 000 €	79 000 €
Section d'investissement	5 126 371 €	5 497 808.72 €
TOTAL	5 205 371 €	5 576 808.72 €

Ce budget est proposé en sur-équilibre (recettes supérieures aux dépenses).

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2020 de la gendarmerie à la majorité (Pour : 18 ; Contre : 2 - Érick Granier, Véronique Galinier - ; Abstention : 2 - Michel Gary, Florence Raynier -).

9.6 – zone d'aménagement les Cagnes :

Le projet de budget primitif 2020 de la zone d'aménagement (ZA) les Cagnes s'équilibre comme suit :

BUDGET PRIMITIF 2020		
	DÉPENSES	RECETTES
Section d'exploitation	6 613 754.42 €	6 613 754.42 €
Section d'investissement	3 916 222.73 €	4 060 873.99 €
TOTAL	10 529 977.15 €	10 674 628.41 €

Ce budget est proposé en sur-équilibre (recettes supérieures aux dépenses).

Le Maire précise que ce budget n'a pas fait l'objet d'emprunt à ce jour pour son financement.

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2020 de la gendarmerie à la majorité (Pour : 18 ; Contre : 2 - Erick Granier, Véronique Galinier - ; Abstention : 2 - Michel Gary, Florence Raynier -).

10 – Transformation de postes suite à vacance d'emplois

Considérant la vacance de trois emplois d'adjoints techniques territoriaux principaux de 2^e classe (grade 2 du cadre d'emploi des adjoints techniques) suite à un départ en retraite, à l'intégration dans un autre cadre d'emploi et un décès ;

le maire propose la modification du tableau de l'effectif et la création de deux postes d'adjoints techniques territoriaux à temps complet et d'un poste d'adjoint technique territorial TNC 30h afin de permettre le recrutement sur le grade 1.

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal, à la majorité (Pour : 20 ; Absentions : 2 - Erick Granier, Véronique Galinier) décide d'adopter la modification du tableau de l'effectif et la création d'emplois ainsi proposé :

Cadre d'emploi des adjoints techniques :

2 postes d'adjoints techniques territoriaux - temps complet.

1 poste d'adjoint technique territorial TNC 30h

11 - Compte rendu des décisions du Maire

- Attribution du marché pour la mise en œuvre d'enrobés sur des fosses d'arbres - avenue de la République – 3 197,82 € HT - (005/2019)

12 - Questions diverses

Le Maire apporte les réponses aux questions posées par Erick Granier, relatives, notamment, à la ligne de crédit de trésorerie mise en œuvre l'année dernière. Il rappelle que l'ouverture de cette ligne a été débattue en conseil municipal le 5 mars 2019 et a fait l'objet d'un vote à l'unanimité, y compris par Erick Granier, présent lors de cette réunion. Cette ligne de crédit, qui n'est pas un emprunt et qui n'est pas retracée budgétairement, doit permettre de faire face au décalage entre le paiement des dépenses issues de la création de l'aire de lavage et l'encaissement des subventions attribuées dans le cadre de cette opération, et qui s'élèvent à plus de 500 000 €. Une fois les subventions encaissées, la ligne de trésorerie sera remboursée à la Caisse d'Epargne qui nous l'a consentie (sur la base du taux Euribor 1 semaine + 1%, soit au taux de l'euribor actuel (négatif), environ 0.5%). Il précise enfin que cette ligne n'est pas affectée.

S'agissant de la question posée par Erick Granier sur les modalités de financement des projets du candidat, le Maire indique que la question étant posée au candidat et non au Maire, il ne répondra pas sur ce point et invite Monsieur Granier à consulter à ce sujet le compte facebook du candidat qui lui apportera des éléments de réponse.

Enfin, concernant l'encours total de la dette au 31/12/2019, sur l'ensemble des budgets gérés par la commune, il s'établit comme suit :

- Budget commune : 3 396 291.13 €
- Budget gendarmerie : 1 366 768.47 €
- Budget eau et assainissement : 1 230 808.82 €

L'encours total de la dette est donc de 5 993 868.42 €, et non pas de 9 millions d'€ comme affirmé dans le courrier reçu. A noter également que le budget de la ZA les Cagnes ne prévoit pas de recourir à l'emprunt.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.

APPROBATION DU C.R. DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26.02.2020

Le Maire,
Pierre POLARD

Le secrétaire de séance,
Isabelle GIL

David ALARY

Christian ALFARO

Séverine AZOUGARH

Valérie BORY

Pierre CUESTAS

Anne Marie DUCLA

Gilles DUCLOS

Brigitte FUZIER

Véronique GALINIER

Corinne GALINDO

Jérôme GARCIA

Michel GARY

Sylvie GISBERT

Erick GRANIER

Caroline HULLO

Jacques MAURAND

Béatrice MILESI

Florence RAYNIER

Alain RIVAYRAND

Céline TAILHADES

Jean-Claude VIVANCOS

